

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

Axe 1 - Conquêtes, affirmation de puissance et rivalités

Problématique : Comment l'espace et les océans sont-ils devenus un enjeu de puissance et une source de rivalités entre États ?

I) L'espace : conquêtes, affirmations de puissance et rivalités depuis la guerre froide (Jalon 1)

A) Les origines militaires de la conquête spatiale

a) *L'impulsion allemande* : La conquête spatiale suscite un intérêt stratégique de la part des États à compter de la Seconde Guerre mondiale. En effet, durant celle-ci, l'Allemagne nazie a développé des fusées V2 portant des explosifs dans le but de frapper à longue distance la Grande-Bretagne car celle-ci était protégée par son insularité des ripostes allemandes puis par la supériorité aérienne qu'elle acquiert à compter de 1943 et qui lui permettait d'intercepter les bombardiers allemands.

Aussi, la guerre terminée, les vainqueurs s'approprient-ils la technologie allemande. Les EU transfèrent Wernher Von Braun, le père de la V2, et son équipe d'ingénieurs pour qu'ils travaillent pour l'armée et le gouvernement américains. Von Braun devient ainsi le principal architecte des futures fusées américaines. Quant aux Soviétiques, ils mandatent Sergueï Korolev, un ingénieur, pour récupérer les archives du programme des V2 nazies qui sont restées en Allemagne de l'Est qu'ils occupent et pour les étudier.

b) *La « course à l'espace » au cœur de l'affrontement américano-soviétique* : La conquête spatiale par les EU et l'URSS obéit d'abord à des objectifs militaires. Il s'agit de développer des fusées à longue portée capables d'emporter des charges nucléaires que l'adversaire ne peut pas intercepter, à la différence des bombardiers qui peuvent être abattus par des avions de chasse ou des missiles. La « course à l'espace » s'inscrit ainsi dans une stratégie de dissuasion nucléaire par la menace qu'elle fait planer de l'anéantissement de l'adversaire. C'est pourquoi, l'envoi du Spoutnik, le premier satellite artificiel par l'URSS en 1957 est vécu comme un « Pearl Harbor » technologique par les EU, car ceux-ci prennent conscience que leur territoire, inviolé jusqu'ici lors des précédents conflits, est vulnérable aux fusées intercontinentales soviétiques.

Mais la conquête spatiale revêt aussi une dimension idéologique et politique dans le contexte de la guerre froide entre les deux supergrands. Gagner la course à l'espace doit témoigner de la

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

supériorité du modèle idéologique dont chaque superpuissance se fait le champion. Ainsi N. Khrouchtchev, le dirigeant de l'URSS de 1953 à 1964, déclare-t-il en 1961 que la réussite du 1^{er} vol spatial habité de Y. Gagarine en 1961 traduit la victoire du communisme sur le capitalisme. Quant à Kennedy, en 1962, il fait de la conquête spatiale un nouvel avatar de la destinée manifeste des EU. Celle-ci doit permettre des progrès des connaissances qui doivent profiter au monde entier, à rebours d'une l'URSS, accusée de vouloir planter « l'étendard de la conquête » dans l'espace.

B) De l'avance soviétique à la domination américaine ?

- a) ***Les succès soviétiques*** : Les premières étapes de la course à l'espace sont remportées par l'URSS. Spoutnik 1 est lancée en octobre 1957, suivi un mois plus tard de Spoutnik 2. Ce dernier transporte une chienne, Laïka, qui survit 7 jours avant de mourir par manque d'oxygène. Les Soviétiques sont également les premiers à réussir un survol lunaire en 1959, à envoyer un homme (Youri Gagarine en 1961) puis une femme (Valentina Terechkova en 1963) dans l'espace, à y réussir une sortie (Alexei Leonov en 1965) et à envoyer des sondes explorer le sol lunaire en 1966.

Si l'URSS est devancée par les EU pour la conquête de la Lune et doit renoncer à son programme lunaire en 1974, elle reprend l'initiative en mettant en orbite la première station spatiale en 1971 – Saliout 1. Celle-ci poursuit des objectifs civils et scientifiques : étudier l'adaptation des corps aux effets de l'apesanteur, mener des expériences dans le contexte de l'apesanteur... Saliout 1 est remplacé par Mir en 1986 où les cosmonautes réalisent le record du séjour le plus long dans l'espace.

- b) ***La revanche américaine*** : Face au prestige que l'URSS retire de ses succès spatiaux, les EU créent la NASA en 1958 dont ils augmentent considérablement le budget (jusqu'à 4,5% du budget fédéral) dans le but de rattraper leur retard. Mais le projet Mercury (envoyer un homme dans l'espace) n'atteint son objectif qu'un an après le vol orbital de Y. Gagarine, en 1962 (J. Glenn, 1^{er} astronaute dans l'espace). Aussi Kennedy fait-il de la Lune un nouvel objectif pour tenter de faire oublier les exploits soviétiques. Initié en 1961, le programme Apollo permet aux astronautes Armstrong et Aldrin de fouler le sol lunaire le 21 juillet 1969. À partir de 1976, des sondes américaines sont envoyées sur Mars et, de 1981 à 2011, les navettes spatiales permettent aux EU de concilier vol habité, expériences scientifiques en apesanteur et déploiement de satellites.

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

La compétition spatiale avec l'URSS reflète les périodes de détente et de tension de la guerre froide. Symbole du dégel des relations et d'une volonté de coexistence pacifique entre 1962 et 1979, URSS et EU organisent et mettent en scène la rencontre dans l'espace des vaisseaux et des équipages Soyouz et Apollo en 1975. En revanche, en 1980, l'espace redevient un terrain d'affrontement entre l'URSS et les EU. Reagan, le président des EU de 1980 en désignant l'URSS comme « l'empire du mal » lance en 1983 l'IDS (Initiative de Défense Stratégique). Ce programme a pour but de déployer des satellites capables d'intercepter les missiles nucléaires soviétiques et de rendre obsolète le principe de la dissuasion nucléaire. Confrontée à des difficultés économiques croissantes, l'URSS n'est plus en mesure d'investir suffisamment dans la recherche spatiale et la course aux armements pour concurrencer les EU.

C) Nouveaux acteurs, nouveaux usages de la conquête spatiale

- a) *D'autres États à la conquête de l'espace* : Les acteurs de la conquête spatiale se sont diversifiés à l'image du monde qui, de bipolaire, est devenu un monde bipolaire. Si la France met en orbite son premier satellite en 1965 et le Royaume-Uni en 1971, c'est la création de l'Agence Spatiale Européenne (ASE ou ESA en anglais) en 1975 qui entend rompre le duopole américano-soviétique dans la « course à l'espace ». Cette agence qui regroupe 10 pays membres à son origine, 22 aujourd'hui, permet de mutualiser les moyens, car les coûts financiers et les exigences technologiques de la conquête spatiale dépassent les capacités d'un seul État européen. Elle aboutit en 1979 à la mise au point du lanceur de satellite Ariane. L'objectif d'Arianespace, devenue la première société commerciale dans le lancement de satellites, est double : garantir l'indépendance industrielle et technologique dans ce domaine stratégique vis-à-vis des EU et conquérir des parts de marché dans un secteur économique en expansion (multiplication des lancements de satellites : observation de la terre, télécommunications...).

Les puissances émergentes comme l'Inde et la Chine se sont également engagés dans la course à l'espace. Pour l'Inde, l'accès à l'espace est un outil pour affirmer son statut de puissance émergente et rompre avec l'image de pays sous-développé (167^{ème} rang mondial à l'IDH). Grâce à l'aide soviétique, elle dispose de ses propres lanceurs depuis les années 1970, elle a réalisé l'envoi de sonde vers la Lune en 2008 et Mars en 2013 et a lancé en 2018 un projet de vol habité afin d'être la 4^{ème} puissance à le réaliser après l'URSS, les EU et la Chine. Quant à celle-ci, la recherche et la conquête spatiales s'inscrivent dans sa stratégie de montée en gamme de sa puissance économique (réseau de satellites à des fins commerciales : télécommunications) et militaire (réseau de satellites d'espionnage) afin de pouvoir rivaliser avec les EU et s'imposer comme une puissance mondiale. En 2003, elle a envoyé le premier *Taïkonaute* dans l'espace et

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

elle ambitionne un vol habité vers la Lune d'ici 2025 ainsi que le déploiement d'une station spatiale solaire à l'horizon 2050.

- b) ***De nouveaux acteurs pour de nouveaux usages de l'espace*** : La fin de la guerre froide s'est traduite par une baisse globale des sommes allouées par les États à la conquête spatiale. Le budget de la NASA, qui représentait 4,5% du budget fédéral en 1966, n'en représente aujourd'hui plus que 0,5%. L'agence spatiale russe équilibre son budget en vendant à prix d'or des séjours touristiques à bord de la station spatiale internationale.

Ce contexte favorise l'émergence du ***New Space***. Cette notion désigne la substitution des acteurs privés (entreprises) aux acteurs publics (États) et des objectifs commerciaux aux objectifs scientifiques et militaires. Space X, la firme fondée par Elon Musk qui a fait fortune grâce à Paypal et a investi dans la voiture électrique haut de gamme, la Tesla, est le symbole de cette mutation. Considérant le marché du lancement de satellite comme un marché devenu rentable, celle-ci entend en réduisant les coûts concurrencer Arianespace. De même des entreprises se forment dans le but de trouver les solutions technologiques permettant d'exploiter les richesses minières des astéroïdes et de la Lune, ce qui ouvrirait la porte à une privatisation de l'espace, en opposition avec les principes du traité de l'espace de 1967. Le ***Space Act***, loi étatsunienne adoptée sous la présidence d'Obama en 2015, traduit cette inflexion majeure dans la conquête spatiale.

II) **Les océans : conquêtes, affirmations de puissances et rivalités depuis la fin du XX^e siècle**

A) **Les facteurs de la militarisation des océans**

- a) ***Le sea power comme fondement de la puissance mondiale*** : Dès la fin du XVI^e siècle, l'explorateur et corsaire Sir Walter Raleigh au service de la couronne britannique avait fait de la puissance maritime et navale la condition de la puissance mondiale en affirmant « Qui tient la mer tient le monde. » Le stratège naval étatsunien, A. Mahan, à la fin du XIX^e siècle, confirme, dans ses travaux, le rôle déterminant du sea power dans la domination mondiale de l'empire britannique à son époque : celui qui maîtrise la mer contrôle la terre. Il veut convaincre le gouvernement américain d'investir dans le développement d'une puissance navale afin de faire des EU une grande puissance mondiale.

Les deux guerres mondiales consacrent la prééminence du sea power. C'est grâce à sa maîtrise des mers assurée par la suprématie de sa flotte navale et son réseau de bases militaires dans le

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

monde entier que la Grande-Bretagne contribue de façon décisive à la victoire des Alliés sur l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie durant la 1^{ère} Guerre mondiale. Elle a, en effet, pu garantir ses approvisionnements en provenance de son empire et des EU pour soutenir son effort de guerre, tout en organisant un blocus maritime de l'Allemagne qui l'a asphyxié économiquement. De même, durant la Seconde Guerre mondiale, c'est grâce à leur supériorité navale que les États-Unis l'emportent contre le Japon dans la guerre du Pacifique et contribuent à la victoire contre l'Allemagne nazie par l'organisation des débarquements en Afrique du Nord, en Italie puis en France (Normandie et Provence). En 1945, il s'impose ainsi comme le nouveau « thalassokrator », le nouveau maître des mers, en concentrant 70% du tonnage militaire mondial.

- b) *L'appropriation des océans par les États et la liberté de circulation sur les mers à l'origine de tensions nouvelles et croissantes* : Les océans, de par les richesses qu'ils abritent, suscitent des convoitises et des rivalités pour se les approprier entre États. Les conflits concernant les tracés des ZEE (Zones Économiques Exclusives) se multiplient. La Chine revendique ainsi la possession des îles Spratleys et Paracel au détriment de l'Indonésie et du Vietnam pour posséder les droits d'exploitations de gisement pétroliers off-shore et de richesses halieutiques. De même, des tensions très fortes entre la Grèce et la Turquie ont débouché sur des démonstrations de force militaire : en jeu l'appropriation de gisements gaziers qui se situent dans la ZEE grecque dont la Turquie conteste le tracé.

Outre les rivalités liées à l'appropriation des ressources océaniques, la maritimisation et la mondialisation des économies font des océans et des mers des espaces géostratégiques majeurs. Les économies sont, en effet, de plus en plus dépendantes des approvisionnements maritimes : 90% des flux intercontinentaux de marchandises sont transportés par mer et 99% des flux d'information mondiaux (Internet, téléphone...) sont transmis par les câbles sous-marins. Aussi, le contrôle des flux maritimes est-il vital. Les EU déploient ainsi leur présence navale sur l'ensemble des océans afin de garantir la liberté de circulation sur toutes les mers car elle est vitale pour leur économie globalisée. Ils ont des bases militaires et des flottes à proximité des goulets d'étranglements du commerce maritime mondial : détroit de Malacca, canal du Suez, détroit d'Ormuz...

B) Les aspects de la militarisation des océans

- a) *Dissuasion et projection, les composantes de la puissance navale* : La dissuasion nucléaire est la dimension suprême du *hard power* dans le monde contemporain. L'usage du feu nucléaire est censé préserver l'intégrité et la sécurité des États qui possèdent l'arme atomique car il

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

garantit des dommages catastrophiques à l'ennemi quand bien même il réussirait à détruire le territoire national, quand bien même il serait plus puissant et quand bien même il serait très éloigné. Ce sont les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins qui sont les principaux vecteurs de cette stratégie de dissuasion : en étant indétectables et invulnérables, ils garantissent en tout temps et en tout lieu une capacité de frappe qui peut toucher n'importe quel État depuis les mers. Six puissances en disposent aujourd'hui : États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine et Inde.

Les océans permettent aussi aux États de projeter leur puissance militaire, loin de leurs frontières nationales, en opérant depuis les eaux internationales. Cette capacité de projection se fonde sur la construction et la possession de *capital ships*, des navires majeurs qui permettent de frapper ou de se tenir prêt à frapper depuis la mer des ennemis en temps de crise ou de guerre. Ces *capital ships* sont les porte-avions, « les seigneurs de mers », les sous-marins nucléaires d'attaques (SNA) capables d'envoyer des missiles de croisière, et les navires d'assaut amphibie qui permettent de débarquer et soutenir logistiquement des troupes au sol. Ces *capital ships* sont en général regroupés dans des groupes aéronavals formés autour d'un porte-avions. La combinaison d'outils militaires mer-air rend vulnérable à des frappes militaires 95% des zones urbanisées de la planète. En 2019, l'US Navy a ainsi déployé le porte-avions USS Abraham Lincoln à proximité de l'Iran pour faire pression sur ce pays, accusé de vouloir se doter d'une force nucléaire.

b) *Les marines nationales, des forces de protection* : Outre la capacité de projection de puissance, les marines nationales sont des outils militaires pour faire respecter leur souveraineté dans leurs eaux territoriales. Faute d'une puissance navale suffisante, conséquence de sa pauvreté, Madagascar n'a ainsi pas les moyens de lutter contre la pêche illégale dans sa ZEE opérée par des chalutiers sud-coréens, chinois, et malaisiens. Ceux-ci prélèvent les ressources halieutiques grâce à des techniques industriels et modernes au détriment des pêcheurs locaux et artisanaux qui s'appauvrissent.

L'essor des activités illicites oblige aussi les États à mener des actions navales de surveillance ou d'intervention armée. Les trafics sont multiples : courants migratoires illégaux, contrefaçons, armes ou drogues. Depuis 2008, la force navale européenne (Eunavfor) mène l'opération Atalante de lutte contre piraterie maritime au large de la Corne de l'Afrique.

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

C) Affirmation et développement des puissances navales au XXI^e siècle

a) *L'hégémonie navale américaine* : Les EU sont les « maîtres des mers » par leur présence sur tous les océans et leur permanence à la mer. Le montant de leurs dépenses de défense représentait 36% des dépenses militaires mondiales et ils concentrent 32% du tonnage militaire mondiale, loin devant le second, la Chine (8%). La marine américaine est la première force navale sur le plan matériel et technologique : 11 porte-avions, 14 SNLE, 58 SNA, 7 flottes présentes sur tous les océans, monopole des catapultes pour propulser des avions... Depuis 1945, la stratégie navale a basculé de l'Atlantique vers le Pacifique en raison de l'importance de l'Asie de l'Est dans l'économie mondiale et de la concurrence de la Chine.

La Marine nationale française et la Royal Navy (Royaume-Uni) sont les seules autres marines de haute mer (**Blue water** par opposition à la **Brown water** – mer territoriale). Elles disposent de capitals ships (porte-avions, SNLE, SNA...) et de bases outre-mer qui leur donnent la capacité de projeter leur puissance partout sur le globe. La France dispose ainsi de bases installées à l'étranger ou outre-mer : Djibouti, Abu Dhabi, Dakar...

b) *L'émergence de nouvelles puissances navales* : La multipolarisation du monde se traduit par une diversification des puissances navales avec notamment le développement des marines des pays émergents. En 1950, 18 pays possédaient des sous-marins. Ils sont aujourd'hui 42, dont l'Algérie, l'Indonésie ou encore le Vietnam. Les grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil) et les puissances régionales (Turquie, Taïwan, Corée du Sud, Pakistan) cherchent à s'affirmer sur les mers et les océans en développant leurs flottes. L'objectif pour ces États de cette course aux armements navals est principalement de se doter d'un outil militaire permettant de défendre sa souveraineté dans sa ZEE et créer des rapports de puissance en raison de litiges avec des États voisins (tension Pakistan/Inde ; Grèce/Turquie...).

Cependant, dans le cas de l'Inde et de la Chine, elle a aussi pour objectif d'investir la **blue water** et de pouvoir projeter leur puissance. L'Inde veut devenir une puissance navale régionale dominante dans l'océan Indien. Quant à la Chine, il s'agit, d'abord, à l'échelle régionale de construire une supériorité navale face à ses voisins pour appuyer ses revendications territoriales (îles Paracels face au Vietnam, îles Spratleys face à l'Indonésie...) en mer de Chine par la menace militaire, et peser face aux États-Unis qui dominent la région grâce à la présence de la VII^e flotte et de nombreuses bases militaires (Japon, Philippines...). Il s'agit, ensuite, à l'échelle mondiale, de sécuriser les nouvelles

Thème 1 : De nouveaux espaces de conquête

routes de la soie comme l'illustre l'installation d'une première base navale à l'étranger avec la base de Djibouti sur la mer Rouge.